

# BULLETIN D'INFORMATIONS COVID-19

Mardi 21 avril 2020 à 10h  
N°22

Les informations publiées sont mises à jour quotidiennement



## 311 cas confirmés à Mayotte

Hopitalisation au CHM	22
dont le nombre de patients dans le service de réanimation	4
Patients officiellement guéris*	125 (42 % des cas confirmés)
Décès	4
Tests réalisés	+ de 2000

\*(absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8eme jour de début des symptômes)

#coronavirus - pour vous protéger et protéger les autres,  
restez chez vous

SAUVEZ DES VIES  
RESTEREZ  
CHEZ VOUS

**ATTENTION : Même sans signes, vous pouvez être porteur du virus !**

Au fil des résultats, l'ARS constate que la plupart des patients positifs ne présentent pas ou peu de signes cliniques. Il faut donc être très vigilant car, comme l'indiquent les scientifiques, même en l'absence de signes, vous pouvez être porteur du virus. Plus que jamais le respect des mesures barrières, la distanciation physique d'un mètre minimum (2 pas entre 2 personnes), la réduction des contacts (famille, amis, collègues) et les mesures de confinement doivent être maintenus avec le même engagement sur l'ensemble du territoire.

### POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS. (appel gratuit de 8h à 18h - 7j/7)  
**0801 90 24 15**

Cellule d'écoute psychologique (gratuit, 7j/7, 8h à 20h)  
**02 69 63 65 30**

Pour toutes informations complémentaires :

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- [www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)
- [www.mayotte.ars.sante.fr](http://www.mayotte.ars.sante.fr)

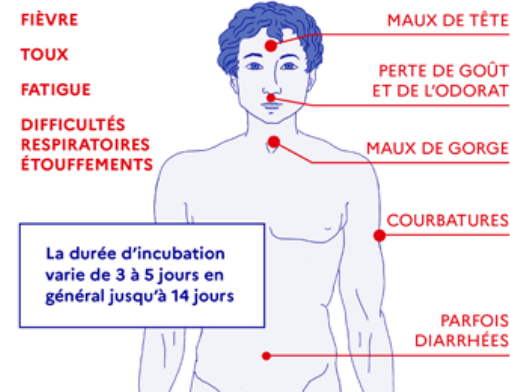
### LIENS UTILES

#### Education nationale

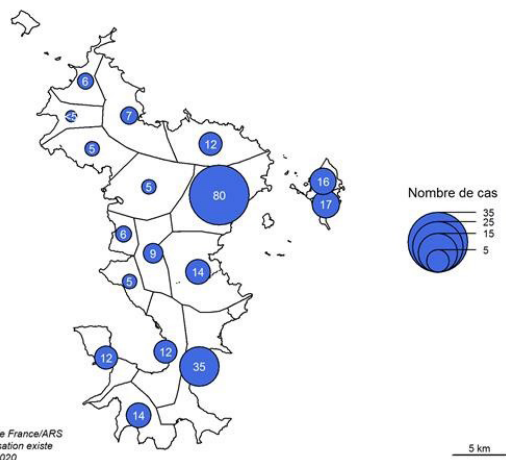
Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](http://www.education.gouv.fr) et de votre [rectorat à Mayotte](http://www.education.gouv.fr)

#### Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents.  
Voir les modalités sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



**TÉLÉCHARGER LE VISUEL**



**TÉLÉCHARGER LA CARTE**

Sources : Données Santé publique France/ARS sur les cas pour lesquels la localisation existe  
Auteur : Santé publique France, 2020